

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 18 JANVIER 2010

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, BOURDET-PEES, Mme BOERIE, VALIANI, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, TOURAINE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, TERUEL, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Philippe GARROTE à Jean-Marie GINIEIS  
Jean-Michel BRUGIDOU à Robert BAREILLE  
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE  
Nathalie REGUEIRO à Eliane YTHIER

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY  
Henri LAFOURCADE suppléant de Anne-Marie ANCHEN  
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET  
Serge BERTRANINE suppléant de Aimé SOUMET  
Marie-José ROMEO suppléante de Anne BARBET  
Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE.

---

## RAPPORT N°4

### PASSERELLES : AVENANTS AU MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX

M. GAILLAT informe qu'au cours des derniers travaux relatifs à la construction des passerelles sur les gaves d'Aspe et d'Ossau, des adaptations aux dispositions techniques des marchés ont été nécessaires. Ces prestations concernent le marché de la Maîtrise d'œuvre passé avec la Sté R.F.R et le marché de travaux PS1, passé avec l'Entreprise FAURE-SILVA et ont été vérifiés lors des opérations préalables à la réception.

Il convient donc de passer les 2 avenants de régularisation suivants :

- Lot PS1 avec FAURE SILVA

Les modifications concernent la mise à disposition d'échafaudage autour des culées pour l'entreprise SCHAFFITZEL ; des augmentations des terrassements autour des massifs et des plots pour l'installation de la grue de levage ; la démolition et la reconstruction de maçonnerie, et la reprise du système d'évacuation des eaux pluviales des culées.

Le coût de ces prestations s'élève à : 9 482,67 € ce qui porte le montant du marché initial à : 323 831,43 €.

- Marché Maîtrise d'œuvre avec R.F.R

Les modifications concernent la reprise des plans de chantier de la plate-forme côté Rocgrand avec étude et dimensionnement des massifs de prise des charges de la grue lors des opérations de levage ; vérification des stabilités des diverses culées sans remblai en phase provisoire de chantier.

Le coût de ces prestations s'élève à : 13 970 €, ce qui porte le montant du marché initial à : 264 596,80 €.

Par ailleurs, nous avons été amenés à confier à l'entreprise CASADEBAIG qui intervient sur site (parvis, etc...) une rehausse du mur en pierre de la culée pour raccordement au mur existant. Le montant de cette prestation s'élève à 3 890.88 €H.T.

Les crédits nécessaires sont disponibles au budget général, section Investissement – opération 131.

Par ailleurs, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4/11/2009 a accepté la signature des avenants correspondants

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **ADOPTER** le présent rapport
- **AUTORISER** Monsieur le président à signer les avenants avec l'Entreprise FAURE-SILVA et la société R.F.R
- **VOTER** les crédits nécessaires
- **REGLER** la facture à l'entreprise CASADEBAIG

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 janvier 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**